



**Fédération Nationale de l'Enseignement , de la Culture
et de la Formation Professionnelle FORCE OUVRIERE**

- Coordination des sections fédérales de l'Académie de Montpellier -

**UD FO – Maison des syndicats
474 allée Henri II de Montmorency 34000 Montpellier
Tel : 06 87 84 96 02
Mail : fnecfp-fo.acamontp@orange.fr**

Madame la Directrice Académique
Mesdames et messieurs les membres du CSA départemental,

Notre instance se tient 15 jours après qu'une assistante d'éducation ait été poignardée par un élève lors d'une fouille de sacs effectuée par les gendarmes. La FNEC FP FO partage l'effroi de toute la profession et des familles face à ce nouveau drame tragique qui s'ajoute à la liste insupportablement longue des personnels d'éducation ayant trouvé la mort dans l'exercice de leurs fonctions.

Une agent de l'École de la République est morte, poignardée par un élève, mais le ministère va nous fournir un kit pour repérer les élèves en situation psychologique fragile et nommer des référents.

Une agent de l'École de la République est morte, poignardée par un élève, mais le gouvernement va interdire la vente de couteau aux mineurs. De qui se moque-t-on ? Assez de balivernes !

La ministre doit répondre à la souffrance, aux alertes répétées et aux revendications des personnels qui sont privés des moyens nécessaires pour remplir leur missions par les coupes budgétaires et les contre-réformes successives. Il faut en urgence non pas cette surenchère de mesures répressives contre les élèves accusés de tous les maux, ni les larmes de crocodile quand il est trop tard, mais des postes et des moyens pour l'enseignement, les AESH et les AED, la santé scolaire, l'enseignement spécialisé.

Aujourd'hui l'école publique manque de tout et surtout de personnels. Cette pénurie organisée est devenue une source majeure de risque psycho social, qui se traduit par l'augmentation des signalements dans le Registre Santé et Sécurité au Travail, aux deux tiers par le premier degré, des demandes de protection fonctionnelle, des accidents de service, des démissions. Les conditions de travail ne sont plus tenables, la protection de l'École Publique et de ses personnels nécessite mieux que des « protocoles » de pénurie selon lesquels tout le monde serait bon à tout faire.

Au manque de remplaçants, aux fermetures de classes, à la surcharge de travail, s'ajoutent les difficultés criantes liées au manque ou à l'absence d'AESH, à la scolarisation par défaut en milieu ordinaire d'élèves notifiés privés de place en IME ou ITEP. La ministre a beau prétendre qu'il s'agit de rendre l'école plus inclusive, l'externalisation des ESMS en unités autisme ou DAR, la transformation des enseignants spécialisés et des personnels médico-sociaux en personnels ressources pour coacher les enseignants de milieu ordinaire, n'ont en réalité que l'objectif cynique de faire toujours plus d'économies sur le dos des élèves les plus fragiles. L'ancien ministre délégué chargé de la réussite scolaire, reconnaissait lui-même en audience que : *« Le nombre de places dans les ESMS a été limité artificiellement au nom de la promesse, ou plutôt du dogme, selon lequel tous les élèves pouvaient aller en école ordinaire. Une place en ESMS coûte 40 000 € par an tandis qu'une place en classe ordinaire ne coûte que 9 000 € par an... »*. Ce sont les personnels, en particulier AESH et enseignants, et les élèves qui subissent les conséquences de ces politiques. La transformation des PIAL en PAS ne va en rien arranger la situation, elle ne représente au mieux qu'un tour de passe-passe avec la notification de la quotité d'accompagnement à la main de l'Éducation Nationale : il ne s'agira plus d'accompagner les élèves à la hauteur de leurs besoins, mais de les accompagner à la hauteur des moyens dont disposera le département.

La FNEC FP-FO refuse le dogme de l'inclusion systématique et forcée. Elle défend résolument le droit pour tous les élèves à pouvoir bénéficier d'un enseignement adapté. Elle défend l'enseignement spécialisé, ses postes, ses classes et ses établissements sociaux et médico- sociaux.

Notre instance se tient également après l'annonce de la sanction pour la collègue de Sens, dans l'Yonne. Elle a été suspendue puis a reçu un blâme pour avoir observé une minute de silence avec ses élèves et à leur demande, en mémoire des victimes palestiniennes, qui sont pour partie des jeunes, comme eux. Honte à ceux qui ont pris cette décision. Cette minute de silence pour le peuple palestinien, face à des mois de

silence sur le génocide à Gaza, c'est une minute de trop pour le président Macron et son gouvernement. Car la répression ne s'arrête pas là, des lycéens de Joué les Tours ou des enseignants du collège Flora Tristan de Paris sont inquiétés pour des drapeaux ou des banderoles. C'est inadmissible. Et pendant ce temps, les sévices physiques et sexuels imposés aux élèves à Betharram n'ont entraîné aucune sanction dans cette école privée catholique financée par l'argent public et protégée par le ministre Bayrou..

Cette collègue est l'honneur de notre profession, elle a fait ce que notre institution aurait du faire depuis bien longtemps. Elle n'a commis aucun manquement à ses obligations de service pouvant justifier une sanction. Celle ci doit donc être retirée.

Comme enseignants, comme syndicalistes, nous sommes avec nos élèves et nos collègues qui manifestent leur indignation face aux destructions et aux meurtres d'enfants dans la bande de Gaza.

Avec sa confédération Force Ouvrière, la FNEC FP FO est aux côtés des travailleurs qui souhaitent se mobiliser pour le cessez le feu à Gaza et un accès sans entraves de l'aide humanitaire dont les populations palestiniennes ont tant besoin.

Ce gouvernement si prompt à financer les guerres avec des milliards supplémentaires accordés au budget militaire amplifie ses mesures de destruction de l'Ecole publique, des services publics et de la Sécu. Ce sont ainsi 40 milliards d'euros qui seront confisqués aux budgets de la sécurité sociale et des services publics alors que dans le même temps, les entreprises privées encaissent 200 milliards d'euros d'aide par an sans contrepartie. Ce sont pas moins de 5000 classes qui ont été fermées dans le pays lors des opérations de carte scolaire du début d'année 2025.

Dans ce projet de carte scolaire, nous dénonçons les 3 créations de poste hors élèves qui s'ajoutent à celles décidées en début d'année. Les enseignants ont besoin de collègues dans les écoles, dans les classes et non de référents X ou Y, ils ont besoin de remplaçants, d'enseignants spécialisés, d'UPE2A qui prennent en charge les élèves et non de conseils. Les directeurs ont besoin de décharges. 1 seule ouverture d'unité d'enseignement rattachée à un IME, quand plus de 560 élèves sont privés de place, c'est indigne. 5 réouvertures sont prévues sur des fermetures décidées en février, certaines pour un différentiel de 3 ou 4 élèves : aucune fermeture n'aurait du être prononcée. Car même ré-ouvertes en juin, les dégâts sont considérables: les collègues font le mouvement et se projettent dans un autre poste, sans retour en arrière possible, ils ont besoin de savoir où ils vont. Les parents de Jean Vilar à Clermont l'Hérault le disent et ils ont raison : « nous demandons à voir au-delà du simple relevé comptable et penser aux intérêts de l'élève et de l'équipe pédagogique. » Les parents de Paul Bert à Sète eux aussi : « on nous dit que cette fermeture est justifiée par les chiffres, mais derrière les statistiques il y a des enfants, des enseignants, des familles. Fermer une classe maintenant c'est affaiblir encore plus une école qui a déjà besoin d'aide. » Vous le voyez, c'est ensemble que parents et personnels refusent ces fermetures et défendent l'école publique. Personne ne réclame des référents, tous demandent moins d'élèves par classe.

La FNEC-FP-FO revendique :

- l'abandon des suppressions de postes et la création de tous les postes nécessaires d'enseignants, de psychologues, d'infirmières et de médecins scolaires ;
- l'annulation des fermetures de classes
- La création de places et de postes en ESMS
- l'arrêt de la territorialisation de l'École publique, l'abrogation de la loi Rilhac, de ses décrets d'application et du projet de circulaire sur la direction d'école ;
- l'augmentation immédiate de 10% de la valeur du point d'indice et le rattrapage du pouvoir d'achat perdu depuis 25 ans ;
- l'abrogation du jour de carence et le retour à une indemnisation à 100% des jours d'arrêt maladie ;
- un statut de fonctionnaire et un temps plein de 24 heures pour les AESH ;
- le retrait de l'Acte 2 de l'École inclusive, l'abandon des PAS et des PIAL
- et toujours l'abrogation de la réforme des retraites Macron Borne